

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 35094

Texte de la question

M. Hervé Morin * attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la situation préoccupante des Archives nationales et la nécessité de créer un nouveau site afin de sauvegarder et de continuer à collecter des documents qui sont parmi les plus importants de notre histoire. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître le calendrier retenu pour l'exécution de ces travaux et l'ouverture du site prévu à La Plaine-Saint-Denis.

Texte de la réponse

Le Président de la République et le Gouvernement ont décidé la construction d'un nouveau centre des Archives nationales qui sera localisé sur le territoire de la commune de Pierrefitte, au terminus de la ligne 13 du métro, à proximité immédiate de l'université de Paris VIII - Saint-Denis. Ce nouveau centre, d'une capacité de 320 kilomètres, aura vocation à accueillir l'ensemble des archives centrales de l'État depuis 1790 et permettra de faire face aux versements des trente années à venir. Les archives de l'Ancien régime et le minutier central des notaires parisiens resteront sur le site du centre historique des Archives nationales, dans le Marais. Le principe de la rénovation de ces bâtiments historiques est arrêté, même si leur rénovation ne pourra être pleinement menée à bien qu'après l'ouverture du nouveau centre et le déménagement des archives qui doivent le rejoindre. Un usage sera conservé au site de Fontainebleau, où seront regroupées des archives sérielles susceptibles de faire l'objet d'une communication à distance. Dès cette année, les études de programmation seront achevées et il sera procédé au choix du maître d'oeuvre. La livraison du nouvel équipement est prévue pour 2009. Parallèlement, sera conduite la réflexion sur l'organisation et le statut des Archives nationales dans leur nouvelle configuration.

Données clés

Auteur: M. Hervé Morin

Circonscription : Eure (3e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 35094 Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1735 **Réponse publiée le :** 20 avril 2004, page 3057